TARIFS RÉGIME ALSACE MOSELLE

COTISATIONS MENSUELLES PAR PERSONNE ASSURÉE VALABLES AU 1^{ER} JANVIER 2026

POUR LE SALARIÉ

	ÂGE	Formule ECO	Formule F100	Formule F150	Formule F200	Formule F250	
ALLOCATAIRE AGECFA-Voyageurs SANS aide sociale	59 ans¹ - 62 ans	20,77 €	39,48 €	56,66 €	75,19 €	90,08 €	
	63 ans	24,44 €	46,59 €	66,95 €	88,93 €	106,53 €	
	64 ans	25,24 €	48,14 €	69,17 €	91,89 €	110,09 €	
Aide Sociale attribuée sous condition de ressources		12,50 €					
ALLOCATAIRE AGECFA-Voyageurs AVEC aide sociale	59 ans¹ - 62 ans	8,27 €	26,98 €	44,16 €	62,69 €	77,58 €	
	63 ans	11,94 €	34,09 €	54,45 €	76,43 €	94,03 €	
	64 ans	12,74 €	35,64 €	56,67 €	79,39 €	97,59 €	

^{1.} Par dérogation, l'âge pour la génération 1966 est fixé à 57 ans et 6 mois, et à 58 ans et 3 mois pour la génération 1967. Pour les salariés susceptibles de bénéficier du dispositif de retraite « carrières longues » 5 ans avant l'âge auquel ils peuvent liquider leur pension d'assurance vieillesse.

POUR LE RETRAITÉ

RETRAITÉ AGECFA-Voyageurs

ÂGE	Formule ECO	Formule F100	Formule F150	Formule F200	Formule F250	
65 ans	26,04 €	49,70 €	71,43 €	94,88 €	113,70 €	
66 ans	26,85 €	51,25€	73,68 €	97,89 €	117,29 €	
67 ans	27,63 €	52,81 €	75,92 €	100,89 €	120,90 €	
68 ans	28,44 €	54,35 €	78,14 €	103,83 €	124,45 €	
69 ans	29,20 €	55,85 €	80,33 €	106, 73 €	127,95 €	
À partir de 70 ans	Pour connaitre un tarif de cette tranche d'âge, contactez-nous au 09 72 72 37 30 (appel non surtaxé)					

AGECFA SANTÉ est un contrat collectif d'assurance à adhésion facultative souscrit par l'Association de Gestion du Congé de Fin d'Activité (AGECFA-Voyageurs), auprès de la Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev. Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev, entreprise régie par le Code des assurances, société d'assurance mutuelle, immatriculée sous le n° SIREN 784 394 439 située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris. Numéro IDU: FR233042_01GSBS

AGECFA-Voyageurs, Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 située 4, rue Georges Picquart - 75017 Paris. Numéro IDU : FR233042_01GSBS



TARIFS RÉGIME ALSACE MOSELLE

COTISATIONS MENSUELLES PAR PERSONNE ASSURÉE VALABLES AU 1^{ER} JANVIER 2026

POUR LES AYANTS DROIT : conjoint et/ou enfant(s)

ÂGE	Formule ECO	Formule F100	Formule F150	Formule F200	Formule F250		
27 ans - 56 ans	Pour connaitre un tarif de cette tranche d'âge, contactez-nous au 09 72 72 37 30 (appel non surtaxé)						
57 ans - 62 ans	18,65 €	36,38 €	52,63 €	70,20 €	84,29 €		
63 ans	20,99 €	40,93 €	59,25 €	79,00 €	94,87 €		
64 ans	21,69 €	42,31 €	61,24 €	81,66 €	98,07 €		
65 ans	22,43 €	43,70 €	63,25 €	84,36 €	101,31 €		
66 ans	23,13 €	45,11 €	65,30 €	87,07 €	104,54 €		
67 ans	23,83 €	46,50 €	67,31 €	89,75 €	107,78 €		
68 ans	24,58 €	47,85 €	69,30 €	92,43 €	110,98 €		
69 ans	25,25 €	49,25 €	71,27 €	95,04 €	114,11 €		
À partir de 70 ans	Pour connaitre un tarif de cette tranche d'âge, contactez-nous au 09 72 72 37 30 (appel non surtaxé)						
	12,10 €	23,60 €	34,19 €	45,55 €	54,72 €		

CONJOINT

ENFANT Gratuité à compter du 3° enfant





2-CFA.213/25.2

carcept prev